



## Remise à niveau SSIAP 2

Présentiel - Sychrone

### Public Visé

Chef d'équipe de service de sécurité incendie qualifié SSIAP2 devant exercer dans un service de sécurité incendie constitué en E.R.P. (Etablissements Recevant du Public) ou en I.G.H. (Immeuble de Grande Hauteur) selon les dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

### Pré Requis

Chef d'équipe de service de sécurité incendie qualifié SSIAP2 devant exercer dans un service de sécurité incendie constitué en E.R.P. (Etablissements Recevant du Public) ou en I.G.H. (Immeuble de Grande Hauteur) selon les dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

### Objectifs professionnels

Satisfaire à l'obligation de maintien des connaissances telle que définie par l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

### Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Etre capable de:

- Nommer les rôles et missions du chef d'équipe
- Manipuler les systèmes de sécurité incendie
- Manipuler les systèmes de sécurité incendie
- Gérer un PC en situation de crise

### Contenu de formation

Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie  
 Séquence 2 : Mise en situation d'intervention  
 Séquence 3 : Prévention  
 Séquence 4 : Moyens de secours  
 Séquence 5 : Gestion du PC Sécurité  
 Séquence 6 : Organisation d'une séance de formation  
 Séquence 7 : L'équipe de sécurité incendie

### Méthodes et outils pédagogiques

Formation en présentiel et sur installations/équipements conformes aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié  
 Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : évaluation des acquis à l'entrée en formation, définition des points clés et des objectifs, alternance d'apports théoriques et de mises en situation, exercice d'extinction sur feu réel, visites applicatives (réelle ou virtuelle).

- 
-



## Remise à niveau SSIAP 2

### Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation  
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation  
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :  
mises en situation, contrôle de connaissances par QCM informatisé  
Présence à l'ensemble des séquences programmées. Formation certifiante :

• Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON

### Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialiste du domaine

### Dates et lieux

Lieu : ASFO ST PAUL LES DAX

Dates : 27 au 29 avril / 23 au 25 novembre 2026

### Durée

**21.00** Heures **3** Jours

### Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage...).

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

### Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

### Informations complémentaires

**Chiffres clés Qualité** : Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

**Formation certifiante** : Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

**Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés** : [www.certificationprofessionnelle.fr/](http://www.certificationprofessionnelle.fr/) / Recherche libre par certification

**Possibilités de financement** : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

**Règlement intérieur** téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents> . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

**Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

Version : SECSBPE121-20260209

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax  
Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : [www.asfo-adour.org](http://www.asfo-adour.org) - E-mail : [asfo.dax@asfo-adour.org](mailto:asfo.dax@asfo-adour.org) - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -  
- Certification QUALIOPI N° 2401\_CN\_04160 - V.1 -



## Remise à niveau SSIAP 2

Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Contactez-nous !

**Laurent LE MERRER**  
Conseiller en Formation

**Tél. : 0558911900**  
**Mail : laurent.lemerrer@asfo-adour.org**